

La Station de Carême

Continuation de la première page

liques françaises sont, dans notre belle cité, et des plus nombreux et des plus remarquables. Il s'agit de les amener à pied d'œuvre et de les mettre en chantier.

A l'œuvre donc, Catholiques de la Cathédrale et de la ville de la Nouvelle-Orléans! En avant, pour l'établissement solide et définitif de la Station du Carême française dans la Cathédrale de Saint Louis, roi de France—au cœur de l'antique Louisiane française.

Nous partageons tout à fait l'opinion de l'auteur de l'article qui précède. Les Catholiques de langue française en Louisiane et à la Nouvelle-Orléans tout particulièrement auraient intérêt à se grouper et à former un comité qui collaborerait avec le chapitre de la Cathédrale, afin que nous puissions assurer de façon définitive la prédication française pendant le Carême dans notre église métropolitaine. Conservons au moins un foyer de diffusion et de propagande religieuses en français. Nous le devons à nos ancêtres et à nous mêmes.—Rédaction.

L'ATHENEEN LOUISIANAIS

Continuation de la première page

strophes immortelles les louanges du Créateur de toutes ces merveilles.

Où, disons-le avec ferveur et reconnaissance, nos grands chantres sont avant tout, dans leur travail littéraire, influencés par le caractère sauvage, vierge et cependant infiniment grandiose d'un pays où Evangeline naguère se plaisait à errer sous l'ombre des chênes mousseux et des magnolias fleuris du Bayou Têche, d'un pays sur lequel la Nature a dépensé sans compter ses richesses les plus variées. On aime mieux et de façon plus ardente "sa Louisiane" après l'avoir entendu chanter, en strophes mélodieuses, par ceux qui ont su la comprendre et la dépeindre sous son véritable et inoubliable aspect.

La conférence de M. Rouen fut suivie d'un programme musical savamment préparé, dans lequel se firent entendre et applaudir tour à tour Mesdemoiselles Méral, Cartier, Lebon et Mesdames Tarnowski et Westbrook, accompagnées par des virtuoses du piano.

La soirée réservée aux poètes de la Louisiane fut sous tous les rapports un très grand succès, et pour le conférencier et pour celles qui surent par leurs voix mélodieuses, souples et entraînées, maintenir l'impression de charme et d'harmonie créée par les vers de nos chantres fins et délicats.

Apollon et Orphée semblaient s'être donné rendez-vous l'autre soir sous les auspices de l'Athénée. Il devait y avoir grande réjouissance au paradis des poètes.

ANDRE LAFARGUE.

L'enfant de la femme-juré

Un "cas" nouveau vient de se présenter à Leicester, au cours du jugement d'Harry Lewis, qui comparait pour avoir assassiné sa fiancée.

Pendant les débats, un jeune homme élégamment vêtu et tenant dans ses bras un enfant, se présenta à l'huissier de garde à la porte du tribunal, réclamant la permission de parler à sa femme, qui était membre du jury.

—Je ne puis venir à bout de mon enfant, dit-il, il ne cesse de pleurer et de réclamer sa mère, laissez-moi parler à celle-ci.

—Je regrette, répondit le fonctionnaire, mais c'est impossible.

—Ne puis-je au moins faire passer mon enfant à ma femme?

La loi ne permet malheureusement pas, non plus, à un juré, d'avoir avec lui son enfant.

Aussi le malheureux mari dut-il, jusqu'à la fin des débats, qui furent longs, s'évertuer à calmer un bébé, qui ne cessa de protester par ses pleurs contre la nouvelle législation.

CE BOCHE EXAGERE

(True translation filed with postmaster at New Orleans, La., on Thursday, March 3, 1921, as required by Act of October 6, 1917.)

Un sous-secrétaire d'Etat allemand, M. Oesel, discourant devant ses amis, prônait, bien entendu, la révision du traité de Versailles. Et il en vint à prononcer ces paroles:

"...Nous allons nous efforcer d'obtenir la révision de l'accord. Un rayon d'espoir luit pour nous. Même dans les pays ennemis s'éveille déjà la conscience de l'humanité et se multiplient les protestations de ceux qui se rendent compte des injustices du traité de Versailles (sic)."

Si on traitait M. Oesel de sale Boche, il dirait que ce n'est pas un argument. Il se trompe pourtant s'il croit que c'est avec des mensonges de ce calibre qu'il servira la cause allemande devant l'opinion européenne. Si le traité de Versailles contient une injustice, c'est en ce qu'il n'a pas obligé l'ennemi vaincu à nous rendre, immédiatement, et sans échappatoires possibles, les machines de nos usines, les laines et matières premières volées, le cheptel détruit. S'il y a une injustice, c'est que le contribuable français supporte la charge de la guerre plus lourdement que le contribuable allemand. Une injustice: le fait que nos sinistres grelottent dans des baraques en planches sur une terre encore défoncée par les obus, tandis que leur Guillaume mène la vie de château, tandis que les messieurs boches, leurs Gretchen et leurs rejetons sont assis au chaud autour d'un foyer que les armées alliées pouvaient raser, tout à leur aise, pour peu que l'armistice eût été simplement reculé de deux ou trois mois.

Qu'on ne fasse donc pas, à Berlin, appel à la "conscience de l'humanité" pour reviser le traité de Versailles. Il n'y aurait pas de plus sûr moyen de nous obliger à nous y tenir avec la dernière intransigeance.

Et à ce point de vue, la thèse que, paraît-il, M. Briand s'appête à soutenir est excellente, quand il veut qu'au moment d'établir les réparations dues, on chiffre d'abord le total des ruines causées par l'Allemagne. Si ce chiffre est, comme on le dit, de 1600 milliards il est bien évident qu'il dépasse toutes les possibilités financières de l'Allemagne. Et nous sommes par conséquent bien obligés de distinguer entre le chiffre total des destructions et le chiffre total des obligations allemandes.

Mais ce n'est pas ici en vertu d'un remords que nous allons chercher à transiger, ou par peur de commettre une injustice. Nous renonçons à tout demander parce que tout est impossible. Nous dirons simplement: Voilà l'étendue des ruines que l'Allemagne a faites. Quand nous ne lui en réclamons que le quart, ou le sixième, dans l'impossibilité matérielle où nous serions de nous faire payer davantage, il faut qu'on sache bien le montant de nos sacrifices, il faut que l'Allemagne n'ayant pu réparer le mal immense qu'elle a fait, en porte du moins la responsabilité morale pour tout le temps qui lui reste à vivre—Leon Bailby.

CAMOUFLAGE BOCHE

Un journal londonien démontre que l'Allemagne ne veut pas payer

Londres.—Sous le titre "Shamming Dead" (Faire le mort), le "Daily Mail" commence une série d'articles ayant trait à un certain nombre d'enquêtes s'étendant à plusieurs mois pour démontrer que l'Allemagne projette d'échapper aux réparations par des tricheries. Le "Mail" déclare que la machine industrielle allemande est tenue délibérément sous faible pression afin de donner au monde l'impression d'une situation financière précaire, et affirme que les industries allemandes ont fait des progrès immenses, grâce aux faibles salaires et aux longues heures de travail.

De l'eau dans laquelle on a fait bouillir deux ou trois oignons peut servir pour enlever les taches sur des peintures blanches.



Le Révérend Père A. E. Otis, S. J.

Les dépouilles mortelles du Rév. Père A. E. Otis, S. J., qui est mort mercredi dernier à l'Hôtel Dieu, ont été ensevelies au cimetière du collège de Spring Hill, Ala., dimanche dernier.

Nouvelles de Partout

FOCH PROPOSE D'EMBOUTEILLER LA BOCHIE

Londres, 2 Mars.—Le Conseil Suprême, qui s'est réuni ce matin à Londres, a approuvé les préparations de l'armée française pour occuper l'Allemagne si celle-ci continue à refuser de payer les indemnités demandées par les gouvernements alliés pour les dommages faits dans les régions dévastées de la France et de la Belgique.

Une dépêche semi-officielle annonce que les troupes françaises, notamment des régiments de cavalerie, s'avancent vers la région de la Ruhr. D'après les derniers renseignements reçus, la France va prendre possession de tous les bureaux de douane de la frontière boche et imposera une taxe de 50% sur les exportations. Les boches n'ont pas l'air d'être bien effrayés de l'invasion française, ils disent que cela constituera une violation du traité de Versailles, et que l'Allemagne ne devra plus se conformer à ce traité puisqu'il sera devenu invalide par l'invasion de leur pays. Les troupes françaises qui se trouvent à la frontière en ce moment se composent de 110,000 fantassins, trois corps de cavalerie, mille canons et 500 avions; en plus de ça, plusieurs corps d'armée sont prêts à partir à la frontière boche. Les troupes coloniales sont parmi celles qui sont prêtes à envahir la Bochie au cas où le Conseil Suprême approuve ce mouvement pour la forcer à payer les indemnités. Le maréchal Foch et le général Wiegand ont aussitôt fait les plans pour l'invasion de l'Allemagne. Ceux-ci ont été présentés au Conseil Suprême ce matin de bonne heure. Les pourparlers continuent.

Plus de 1000 Juifs ont été Massacrés

Londres.—La Fédération des Juifs ukrainiens annonce que plus de 1000 juifs ont péri dans les massacres exécutés par les troupes du général Balakovich, ancien chef antibolchéviste, dans les régions de Minsk et Hamel. Des femmes et des enfants ont été massacrés.

Paris.—Mme Louise Thulier, maitresse d'école belge, qui avait été décorée de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre au cours de la grande guerre, vient de se suicider en absorbant de la mort au rat, plutôt que d'avoir la honte d'être démasquée, comme espionne et traitée à ses amis.

Réunion de la Société Historique de la Louisiane

Joué, 3 mars, à huit heures du soir, réunion spéciale de la Société Historique de la Louisiane au Cabildo, coin Saint Pierre et Chartres. Une conférence intitulée "What zoning will do for historic New Orleans" sera délivrée par M. M. D. Medary, Jr., de Philadelphie.

NECROLOGIE

M. Louis H. Marrero, ex-shérif de la paroisse Jefferson, poste qu'il occupa pendant de nombreuses années, et une des figures prominentes dans les cercles politiques de la Louisiane pendant plus d'un quart de siècle, est mort samedi dernier, 26 février, 1921, à l'âge de 74 ans. Il était bien jeune quand la guerre civile éclata, mais il s'engagea dans le Vingt-cinquième Régiment d'Infanterie de la Louisiane et prit part à plusieurs des grandes batailles de cette guerre, où il fut blessé et fait prisonnier. Revenant chez lui, il se lança dans la politique, et bientôt devint un des grands facteurs du progrès dont jouit actuellement la paroisse Jefferson. Il laisse une foule d'amis et de connaissances, et deux fils, Leo A. Marrero et W. F. Marrero, et beaucoup de neveux et nièces.

M. Felix S. Mix, époux de feu Fannie Mevers, est mort vendredi, 25 février 1921, à l'âge de 76 ans. Il était membre de la compagnie B, Quinzième Régiment d'Infanterie de la Louisiane pendant la guerre civile, et aussi membre de l'Association de Bienfaisance de l'Armée de la Virginie.

Un vieux vétéran Confédéré, M. William W. Charlton, est mort ici dimanche, 27 février 1921, à l'âge de 75 ans et 2 mois. Il était membre de l'Association des Vétérans de la Batterie d'Artillerie Washington et servit pendant la guerre civile dans cette fameuse organisation. Il laisse sa veuve, une demoiselle Juliana Lehmann.

Le docteur Arthur Richard Choppin, natif d'Alexandrie, Ene., est mort lundi, 28 février 1921, à San Antonio, Tex.

Mlle. Anna Marie Forstall, fille de feu Ernest L. Forstall et Mathilde Taney, est morte lundi, 28 février 1921.

La tragédie a eu lieu au village de Wiheries, près de Mons, où Mme Thulier devait se présenter devant le tribunal.

Mme Thulier, était associée dans les mêmes œuvres à Edith Cavell, l'infirmière anglaise qui a été exécutée par les Allemands à Bruxelles le 15 octobre 1915. La comtesse Johanna de Beville, condamnée également à mort par les Allemands et sauvée à la demande du roi d'Espagne, par l'intervention du Président Wilson, était encore de ses amies.

Au cours d'une enquête récente faite à Mons, sur certains faits d'espionnage, il a été révélé, et des preuves ont été trouvées à l'appui, que Mme Thulier avait trahi un certain nombre de ses amis, entre autre l'architecte Philip Boucq, qui fut exécuté le même jour qu'Edith Cavell.

Beaux Progrès de la France

Paris.—Pendant le mois de janvier, les importations ont été de 1,982,468,000 francs, et les exportations de 1,882,618,000 francs, soit une différence de 99,850,000 francs. En janvier 1920, la différence entre les importations et les exportations fut de 1,485,557,000 francs. Les matières premières constituent plus de la moitié des importations.

BELLE OEUVRE DE CHARITE

La noble institution charitable, l'hôpital pour le traitement et la guérison des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, n'a jusqu'à présent reçue que la faible somme de \$90,000, quand elle a besoin de \$500,000. C'est triste de voir l'indifférence publique envers cette si belle œuvre de bienfaisance! Nous voyons avec beaucoup de plaisir que le Docteur Henry Dickson Bruns, un de nos vaillants "leaders" quand il s'agit du bien-être public, a contribué la belle somme de \$5000 à cette œuvre. Que son bel exemple soit suivi par beaucoup d'autres est l'ardent vœu de tous.